

Compte de résultat simplifié de l'exercice

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) ?Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N	
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	<input type="text"/>	4 228
Production vendue	Biens	<input type="text"/>	5 495
	Services	<input type="text"/>	7 072
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée		<input type="text"/>	
Subventions d'exploitation reçues		<input type="text"/>	
Autres produits		<input type="text"/>	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		<input type="text"/>	16 795
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		<input type="text"/>	5 330
Variation de stock (marchandises)		<input type="text"/>	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		<input type="text"/>	1 064
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		<input type="text"/>	
Autres charges externes		<input type="text"/>	16 121
	dont crédit-bail mobilier	<input type="text"/>	
	dont crédit-bail immobilier	<input type="text"/>	
Impôts, taxes et versements assimilés		<input type="text"/>	760
	dont TP/CFE, CVAE	<input type="text"/>	760
Rémunérations du personnel		<input type="text"/>	
Charges sociales		<input type="text"/>	2 597
Dotations aux amortissements		<input type="text"/>	4 120
Dotations aux provisions		<input type="text"/>	
Autres charges		<input type="text"/>	
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	<input type="text"/>	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	<input type="text"/>	
Total des charges d'exploitation (II)		<input type="text"/>	29 992
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		<input type="text"/>	-13 197
Produits et charges divers		<input type="text"/>	
	Produits financiers (III)	<input type="text"/>	
	Produits exceptionnels (IV)	<input type="text"/>	
	Charges financières (V)	<input type="text"/>	915
	Charges exceptionnelles (VI)	<input type="text"/>	2 029
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	<input type="text"/>	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	<input type="text"/>	
Impôts sur les bénéfices (VII)		<input type="text"/>	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		<input type="text"/>	-16 141

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	<input type="text"/>	16 141
Réintégrations de l'exercice		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	<input type="text"/>	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	<input type="text"/>	
Provisions non déductibles	<input type="text"/>	
Impôts et taxes non déductibles	<input type="text"/>	



Réintégrations diverses		
	dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés	
	dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	dont part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		

Déductions de l'exercice

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octies et octies A)	
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	
Zone restructuration défense (art. 44 terdecies)	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	
Investissements outre mer	
Déduction pour zone franche d'activité NG (art 44 quaterdecies)	
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)	
Déductions diverses	
	dont créance due au report en arrière du déficit
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)
	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		16 141
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		
Déficits antérieurs reportables	dont imputés sur le résultat	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		16 141

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
+ Ajouter	

DIVERS À DÉDUIRE

LIBELLÉ	Montant
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
 <input type="text"/>	<input type="text"/>
+ Ajouter	

